

Espace réservé à l'administration

No de matricule :	Zonage :	P.I.I.A. :
Zone inondable :	Rive :	

1. Identification du demandeur

Procuration si le demandeur n'est pas propriétaire

Prénom :	Nom :
Adresse :	
Ville :	
Province :	Code postal :
Tél. (1) :	Tél. (2) :
Courriel :	

2. Description du projet

Adresse :	
N° de lot(s) :	
Usage	
<input type="checkbox"/> Résidentiel	<input type="checkbox"/> Commercial
<input type="checkbox"/> Industriel	<input type="checkbox"/> Public
<input type="checkbox"/> Autre : _____	
Description des travaux	
Nombre d'arbre(s) à abattre* : _____ Essence(s) (si connue(s)) : _____	
Motif(s) de l'abattage :	
<input type="checkbox"/> Arbre empêchant un projet de construction ou un usage autorisé dont les permis sont émis	<input type="checkbox"/> Arbre constituant une nuisance pour la croissance et le bien-être d'arbres voisins considérés plus désirables et de meilleure qualité
<input type="checkbox"/> Arbre atteint d'une maladie réputée mortelle	<input type="checkbox"/> Arbre dangereux pour la sécurité des citoyens ou des bâtiments
<input type="checkbox"/> Arbre affecté d'un problème d'insecte	<input type="checkbox"/> Arbre causant des dommages à la propriété publique ou privée **
<input type="checkbox"/> Arbre mort	<input type="checkbox"/> Arbre empêchant l'exécution de travaux publics
<input type="checkbox"/> Autre(s) : _____	
Localisation : <input type="checkbox"/> Cour avant <input type="checkbox"/> Cour latérale <input type="checkbox"/> Cour arrière	
Est-ce que le/les arbre(s) est/sont situé(s) à proximité d'un cours d'eau, lac ou milieu humide ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	
Détails supplémentaires nous permettant de mieux comprendre votre demande :	

Échéancier

Date de début des travaux :	Date de fin des travaux :	Valeur des travaux :
-----------------------------	---------------------------	----------------------

3. Émondeur

Abattage réalisé par Hydro-Québec

Nom :	Tél. :
Courriel :	

4. Documents à fournir

Veillez cocher tous les documents fournis

Documents obligatoires
<input type="checkbox"/> Formulaire de demande dûment complété.
<input type="checkbox"/> Plan ou croquis illustrant, entre autres, arbre(s) à couper, arbre(s) à planter, limites du terrain, bâtiment(s), ligne(s) électrique(s), lac et cour d'eau, bande de protection riveraine, toute autre végétation sur le terrain (arbres, espaces naturels, etc.).
<input type="checkbox"/> Des photos du/des arbre(s) à abattre (nous permettant de distinguer l'essence et la raison de l'abattage).



Documents additionnels à fournir (s'il y a lieu)

- Procuration** signée par le propriétaire.
- Résolution du conseil municipal pour une propriété située dans un secteur de **P.I.I.A.**
- Si la propriété est adjacente à un cours d'eau, fournir le certificat de localisation d'un arpenteur-géomètre montrant la rive et les zones inondables à récurrence 0-20 ans, 20-100 ans, la ligne des hautes eaux (LHE) et la délimitation de la rive.
- Rapport signé par un ingénieur ou un arboriculteur (ce rapport pourrait être demandé afin de valider la nécessité de l'abattage).

5. Déclaration du demandeur

- Je comprends qu'à compter du moment où l'ensemble des renseignements et documents exigés sont fournis et conformes, le fonctionnaire désigné dispose d'un délai de **30 jours** pour délivrer le certificat.
- Je comprends que le fonctionnaire désigné peut demander d'autres documents nécessaires à l'analyse de ma demande.
- Je comprends que je dois **attendre que le certificat soit émis avant de faire les travaux.**

Je déclare par la présente que les renseignements donnés dans le formulaire et les documents joints à ma demande sont complets et exacts. Le fait de remplir ces champs constitue une signature.

Prénom :

Nom :

Date :

* Tout arbre abattu doit être remplacé avant la date d'échéance du certificat d'autorisation, par un nouvel arbre ayant un diamètre minimal de 5 cm mesuré à 30 cm du sol.

** Les inconvénients normaux liés à la présence d'arbres, tels que la chute de ramilles, de feuilles, de fleurs ou de fruits, la présence de racines à la surface du sol, la présence d'insectes ou d'animaux, l'ombre, les mauvaises odeurs ou la libération de pollen ne constituent pas des dommages.

